



Conseil économique et social

Distr. limitée
22 mai 2003
Français
Original: anglais

Comité chargé des organisations non gouvernementales

Session ordinaire de 2003

5-23 mai 2003

Point 10 de l'ordre du jour

Adoption du rapport du Comité

Projet de rapport

Rapporteur : Ishtiaq H. Andrabi (Pakistan)

Organisation de la session

A. Ouverture et durée de la session

1. La session de 2003 du Comité chargé des organisations non gouvernementales a eu lieu du 5 au 23 mai 2003. Le Comité a tenu ___ séances (1re à ___).

B. Participation

2. Les 19 membres du Comité ont participé à la session. Des observateurs d'autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies, un observateur d'un État non membre, des représentants d'organismes des Nations Unies et des observateurs d'organisations non gouvernementales étaient également présents. La liste des participants figure à l'annexe I.

C. Élection du Bureau

3. À sa 1re séance, le 5 mai, le Comité a réélu par acclamation les membres du Bureau dont les noms suivent :

Présidente : Mihaela Blajan (Roumanie)

Vice-Présidents : Pedro Augustín Roa (Colombie)

Ishtiaq H. Andrabi (Pakistan)

Meshack Kitchen (Zimbabwe)

4. À la même séance, le Comité a également élu par acclamation Hakan Riza Tekin (Turquie) en remplacement de Martin Theummel (Allemagne) et réélu



Ishtiaq H. Andrabi (Pakistan) au poste de Rapporteur, en plus de ses fonctions de vice-président.

D. Ordre du jour

5. À sa 1re séance, le 5 mai, le Comité a adopté l'ordre du jour provisoire de sa session de 2003 figurant dans le document E/C.2/2003/1. L'ordre du jour était le suivant :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Demandes d'admission au statut consultatif et demandes de reclassement reçues d'organisations non gouvernementales :
 - a) Demandes d'admission au statut consultatif et demandes de reclassement dont le Comité a décidé de reporter l'examen lors de sa session antérieure;
 - b) Nouvelles demandes d'admission au statut consultatif et nouvelles demandes de reclassement.
4. Examen des rapports quadriennaux présentés par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif général ou spécial auprès du Conseil économique et social.
5. Renforcement de la Section des organisations non gouvernementales du Secrétariat.
6. Examen des méthodes de travail du Comité : application de la résolution 1996/31 du Conseil, notamment du processus d'accréditation des représentants d'organisations non gouvernementales, et de la décision 1995/304 du Conseil :
 - a) Processus d'accréditation des représentants d'organisations non gouvernementales;
 - b) Examen des organisations dont les caractéristiques ne sont pas strictement conformes aux dispositions de la résolution 1996/31 du Conseil;
 - c) Examen des questions inscrites à l'ordre du jour du Groupe de travail officieux;
 - d) Autres questions connexes.
7. Application de la décision 2001/295 du Conseil.
8. Examen des rapports spéciaux.
9. Fonds général de contributions volontaires à l'appui des activités du Réseau régional informel ONU-ONG.
10. Ordre du jour provisoire et documentation de la session du Comité qui aura lieu en 2004.
11. Adoption du rapport du Comité.

6. À la même séance, le Comité a approuvé l'organisation des travaux figurant dans le document Working Paper I, telle qu'elle avait été révisée oralement.

E. Documentation

7. La liste des documents dont le Comité était saisi à sa session de 2003 figure à l'annexe II.
